

Actualités

Numéro 5

Septembre 2020

C'est la rentrée !

Rentrée ensoleillée, rentrée scolaire, rentrée politique, rentrée littéraire... et rentrée du CIDFF-BAIE !

Après de longs mois d'incertitudes et de doutes, le CIDFF décide, en cette rentrée, de reprendre ses activités comme à l'accoutumée. Si nos actes et nos comportements restent soumis aux désormais fameux « gestes barrière », nous faisons le pari de la reprise. Aussi, nos permanences délocalisées et itinérantes dans le département de l'Indre reprennent, nos ateliers citoyenneté aussi et à l'instar de Félicie, nous nous engageons dans de nouveaux projets.

En effet, fidèles à nos engagements, nos ambitions de cette rentrée visent la mise en place de nouveaux projets, à destination des plus de 60 ans ou encore du public en situation d'exclusion. A bons financeurs, bienvenue !

Déterminé à toujours remplir nos missions d'accès aux droits, d'accompagnement individualisé à l'emploi et d'accompagnement des femmes victimes de violences, le CIDFF-BAIE attend que vous releviez le défi !

A très vite donc,

A lire : Le premier anniversaire (discret) du Grenelle des violences faites aux femmes

Le 3 septembre 2019, le Grenelle des violences faites aux femmes s'ouvrait en grande pompe sous l'égide de Maignon, et donnait lieu pendant plusieurs semaines à moult réunions, groupes de travail et autant de manifestations. Engageant ainsi plusieurs ministères et associations dans une réflexion indispensable, le Grenelle laissait espérer beaucoup. Un an plus tard, des responsables d'associations et de fondations expriment leurs déceptions, des responsables politiques pointent ce qui a déjà été fait... et le Sénat, quant à lui, parle chiffres. En effet, la commission des finances du Sénat, loin de vouloir tomber dans des polémiques sans fin, a préféré se concentrer sur la question, vulgaire mais essentielle, du financement de la lutte contre les violences faites aux femmes.

Le rapport de la commission, dont la concision est à saluer, ne vise pas la controverse mais s'attache uniquement aux faits. S'il démontre par l'exposé des chiffres, que l'Etat a plus promis que distribué, il salue en revanche d'autres sources de financements à l'image des collectivités locales dont l'investissement, qui ne doit pas être négligé, reste, malgré tout, tributaire de politiques territoriales fort disparates. Revenant encore sur la période du confinement, le rapport souligne la « réactivité du gouvernement » mais insiste tout autant sur le rôle essentiel des acteurs de terrain, dont l'engagement demeure considérable. En outre, l'insécurité financière, la mise en concurrence et la dépendance des structures sont pointées comme autant de dangers qui menacent le travail des associations. En fait et en substance, le rapport du Sénat souhaite révéler l'existence d'« un écart regrettable entre l'ambition de faire de l'égalité entre les femmes et les hommes, et notamment de la lutte contre les violences faites aux femmes, la grande cause du quinquennat et la réalité des moyens humains et financiers à disposition ». En dépeignant le faible effectif humain et financier accordé à cette « cause », les sénateurs nous mettent en garde, toutes et tous, contre une fragilisation, de fait, de la politique de lutte contre les violences faites aux femmes.

Rapport à retrouver en intégralité sur : <http://www.senat.fr/notice-rapport/2019/r19-602-notice.html>

A noter : Nos dates de permanences délocalisées dans le département de l'Indre Permanences du quatrième trimestre 2020

Permanences mensuelles :

- Argenton-sur-Creuse, au CAS :** 67, rue Auclert Descottes, de 14h à 16h
14 octobre, 18 novembre, 16 décembre
- Issoudun, au CAS :** Avenue des Bernardines, de 9h30 à 11h30
2 octobre, 6 novembre, 4 décembre
- Le Blanc, au Centre Social :** 1, rue Jean Giraudoux, de 9h30 à 16h30
19 octobre, 9 novembre, 14 décembre.
- La Châtre, au CAS,** 25, rue Fernand Maillaud, de 9h30 à 11h30
1er octobre, 12 novembre, 10 décembre

Permanences tournantes :

- Levroux, en Mairie :** de 9h30 à 11h30 — 6 octobre
 - Ecueillé, en Mairie :** de 9h30 à 11h30 — 3 novembre
 - Chabris, en Mairie :** de 9h30 à 11h30 — 1er décembre
- Entretiens sur rdv uniquement.